
N°5.0 Actualité Fiscale et Juridique Agricole

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Objectifs :

- Passer en revue et analyser l'ensemble de l'actualité agricole, (textes, doctrine, jurisprudence...);
- Anticiper et éviter d'éventuelles difficultés ;
- Identifier ce que l'on peut faire et ce que l'on ne doit pas faire.

Pré-requis :

Il est impératif de posséder **une bonne pratique** du droit rural et de la fiscalité agricole.

Durée : 1 jour - 7,5 heure

Animateur : Formation dispensée par un avocat/juriste-fiscaliste spécialisé dans les secteurs agricoles et viticoles depuis plus de 10 ans.

Tarif par participant :

Prochaines dates à partir d'octobre 2021

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Incontournable ! C'est la formation qu'il faut suivre tous les ans car elle "rembobine" toute l'actualité juridique et fiscale d'origine légale, la doctrine et la jurisprudence de l'année.

En étant assidu, vous capitalisez un savoir différenciant bénéfique dans votre activité.

Cette formation complète et renforce la revue de jurisprudence commentée de l'UNECA.

CONTENU

Introduction : présentation de la formation, du formateur tour de table des objectifs (20 minutes)

Matin : 1 pause de 20 à 25 minutes en présentiel, ou 2 pause de 10 à 12 minutes en distanciel

DÉTERMINATION DU RÉGIME D'IMPOSITION

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT

PLUS-VALUES

REVENUS EXCEPTIONNELS

IMPOSITION DES RÉSULTATS

TVA ET TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

ENREGISTREMENT

IMPOT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE

DIVERS FISCAL

DROIT SOCIAL

DROIT RURAL

Quiz d'évaluation des acquis, correction avec l'animateur, réponses aux questions.

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

Moyen pédagogique :

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation

Exposé théorique doublé systématiquement d'exemples et de cas concrets vécus par l'animateur.

Animation axée sur l'échange avec les participants.

Cas pratiques, questions ciblées

Document remis

Remise du support de formation projeté

Remise d'un support papier exhaustif

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Feuille de présence

Quiz en salle avec remise du corrigé

Questionnaire d'évaluation et de satisfaction de la formation

FORMATION PRIVATISÉE INTRA-CABINET

Vous avez la possibilité d'organiser cette formation en intra dans votre cabinet pour **4 500 € HT** soit 5 400 € TTC la journée.

Tarif exceptionnel formation visio-conférence : 4 000 € HT la journée

Les frais de déplacement, d'hébergement et repas de l'animateur, sont en sus.

Pour les formations en présentiel, l'organisation est à votre charge (réservations salle, restauration, chambre d'hôtel de l'animateur...)

Le support de formation sera facturé par participant : 45 € HT au format papier ou 18 € HT au format PDF.

* Le nombre de participant ne doit pas excéder 20 personnes par session.

* *A partir de la tenue de 3 formations (hors AF), une ristourne de 5 % sera accordée sur l'ensemble des séminaires (hors AF) de la saison (07/2020- 06/2021).

Source URL: <http://formation.uneca.fr/actualite-fiscale-et-juridique-agricole-stage>